

LAURÉAT DU DISTRICT DE CÔTE D'OR

VALABLE 3 ANS - NON CUMULABLE AVEC LE LABEL



CRITÈRE ADMINISTRATIF

À valider avant le 15 Décembre
Mettre les référents des équipes et dirigeants sur FootClub
Ne pas avoir de problèmes récurrents sur le FAL et la FMI

CRITÈRE PEF

À valider avant le 30 Avril
S'engager sur la plateforme PEF
Organiser une action PEF
Faire au moins 1 action chaque année de validité du lauréat



ACCOMPAGNEMENT PAR NOTRE TECHNICIEN



DOTATIONS EN MATÉRIEL

CRITÈRE NOUVELLES PRATIQUES

À valider avant le 30 Avril
Organiser une activité autour d'une des nouvelles pratiques
Transmettre la fiche action
À répéter chaque année de validité du lauréat

CRITÈRE FORMATION

À valider avant le 30 Avril
Inscrire au moins 1 personne en formation
À répéter chaque année de validité du lauréat

CANDIDATURE ET RENSEIGNEMENTS JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE PAR MAIL - CBRUYAS@COTE-DOR.FFF.FR

